

## APMM – HIMALAYA

### PERSPECTIVES D' ACTIONS 2006

#### 1. Rappel des activités de l'APMM en Himalaya depuis 2002

##### 1.1 Rencontre régionale de Yuksam (avril 2002)

Dans le cadre de la préparation de la Première Assemblée Générale de l'APMM à Quito (Equateur) en septembre 2002, l'APMM avec Denis Blamont, et en partenariat avec le GERES, a organisé à Yuksam, dans l'Etat du Sikkim (Inde), du 15 au 19 avril 2002, une Rencontre régionale himalayenne qui a rassemblé 135 participants du Bangladesh, de l'Inde et du Népal, essentiellement des représentants des populations locales, d'ONG et de certaines administrations centrales et locales (pour les actes complets de la Rencontre, consulter le site : <http://www.himalpeople.org> ).

À l'ordre du jour : la gestion par les communautés locales de leur propres territoires, la maîtrise de leur économie, de leur vie sociale et de leur développement, à travers la présentation d'exemples précis d'innovations communautaires, soit techniques, soit dans le mode de gestion d'une ressource, visant à pallier la détérioration des conditions socio-économiques des montagnes et les disparités croissantes avec les plaines.

La réflexion sur le développement s'est posée en termes de ruptures avec des structures sociales et administratives oppressives, tant aux niveaux locaux que régionaux, et en termes de continuité avec un trait culturel himalayen très fort, une relation spirituelle profonde et étroite avec la nature.

Par la gestion de leurs ressources ou d'activités de production qui leur étaient jusque là inaccessibles, ces populations, notamment les plus opprimées — le plus souvent des femmes — se sont démontrées à elles-mêmes, en même temps qu'aux autres, leur **capacité d'autonomie et d'action**.

En se réappropriant la transmission de leurs savoirs et de leurs valeurs, ainsi que des connaissances venant du monde extérieur, certaines de ces communautés s'inscrivent en rupture avec les idées communément admises que l'antagonisme entre innovation et culture locale est indépassable et qu'elles sont incapables d'évoluer et de s'adapter — alors qu'elles n'ont cessé de le faire au cours de l'histoire.

Les communautés locales **revendiquent le pouvoir de prendre les décisions concernant leurs territoires et leurs ressources**, un droit de regard sur l'éducation et la culture, les systèmes de communication et de santé, et la maîtrise des finances.

A la suite de cette Rencontre, la décision a été prise de **créer des branches nationales et régionales de l'APMM dans l'Himalaya** pour poursuivre ce travail et permettre l'échange avec les zones de montagne des autres parties du monde, pour faire émerger une conscience de la spécificité montagnarde en tant que telle et sa prise en compte dans le contexte actuel de la mondialisation.

##### 1.2 Rencontre régionale de Tripuradevi (avril 2005)

En 2005, la dynamique himalayenne de l'APMM est confirmée avec la rencontre de Tripuradevi dans l'Etat d'Uttar Anchal (Inde) du 9 au 11 avril 2005, organisée par Rashmi Bharti, membre du Bureau et Secrétaire générale d'AVANI, ONG indienne.

Se déroulant sur trois jours, cette Rencontre a rassemblé une trentaine de participants indiens et népalais autour des **problèmes inhérents à la commercialisation des produits de montagne et à la spécification de leur origine**.

Les participants décident d'organiser une foire des **plantes tinctoriales et médicinales**, doublée d'un séminaire de spécialistes de la région himalayenne dans ces domaines, avec le projet à court terme de **fonder un conservatoire et un centre de recherches et de dissémination sur ces sujets**, situé à Tripuradevi. À ce séminaire seront invités des Himalayens de toute la chaîne, des Européens (Couleur Garance, notamment qui a fondé un centre du même genre dans le sud de la France) et des Andins (notamment des villageois du centre de la pomme de terre de la région de Cusco qui

s'efforcent de maintenir l'utilisation de plantes tinctoriales et ont émis le souhait d'y être aidés par des informations techniques, notamment).

### 1.3 Constitution d'APMM nationales et provinciales (2002-2006)

En 2003, l'**APMM Népal a déposé ses statuts** et compte parmi ses membres des représentants de communautés comme le FECOFUN <http://www.fecofun.org> (Fédération Népalaise des Groupes d'utilisateurs de la Forêt qui regroupe 1000 représentants de groupes locaux et 5 millions de personnes des 75 districts du Népal), et d'autres qui gèrent l'eau et l'irrigation, l'énergie, l'éducation, la santé... Elle se réunit régulièrement et a commencé à identifier les problèmes les plus sensibles en axant ses travaux sur la commercialisation et la labellisation des produits de montagne. Après le Bureau Plénier d'Ispre (France) en 2003, une action a été lancée au nom de l'APMM par FECOFUN, sous la forme d'une pétition qui a permis de faire baisser les taxes gouvernementales sur les produits forestiers de 40 % à 15 %, mais aussi de faire en sorte qu'elles bénéficient aux groupes locaux qui gèrent la forêt.

En 2005, lors la Rencontre de Tripuradevi ont été discutées les différentes étapes pour créer une APMM Inde viable et active. Dans un premier temps, il est choisi de consolider les réseaux locaux à partir des personnes déjà impliquées avant de chercher à les développer. La finalité de ces réseaux est bien à la fois une action très concrète (comme celle de la certification) et une réflexion et une action sur les politiques de la montagne et les processus de prise de décision.

Vu l'extension de l'Himalaya indien et l'impossibilité d'y circuler sans en sortir, **des APMM propres à chaque état ou chaque groupe d'états concernés seront créées**. Les "droits d'entrée" et les cotisations ont été discutés et fixés. Des réunions propres à chaque APMM seront organisées selon les principes de cette réunion, notamment en Uttar Anchal.

## 2. Les nouveaux axes de réflexion et d'actions

### 2.1. Approche globale : comment vivre durablement dans les montagnes himalayennes

Depuis 2002, les membres himalayens de l'APMM font le constat de la faillite des Etats centraux par rapport aux enjeux du développement local. Le mouvement général vers la décentralisation a accru la dévolution de la gestion des ressources naturelles aux acteurs locaux. Dans bien des cas, ce processus s'est traduit par un double mouvement de privatisation de ces ressources et de disqualification des communautés maintenues dans un statut d'assistantat.

Par conséquent, l'enjeu est de mettre en place les conditions permettant aux populations himalayennes de vivre dignement de leurs propres productions, de faire évoluer leurs cultures selon leurs modalités propres et, plus généralement, de redevenir les acteurs de leur propre destin. Ce n'est qu'à ce prix que pourra s'inverser le processus d'exode rural et montagnard et émerger une **société civile himalayenne** dont les productions participeront à la création mondiale de valeurs humaines, de richesses et d'échanges. Ces cultures sont des façons d'habiter et de gérer les territoires, c'est-à-dire des modes de vie, des productions, des pratiques, des savoirs et des savoir-faire.

Les thématiques à explorer pour les prochaines rencontres himalayennes seront donc axées principalement sur **la revendication du passage, actuellement observable dans certaines régions népalaises, de la gestion technique des ressources à la gestion politique des territoires**. En s'appuyant notamment sur la possibilité inscrite dans la Constitution indienne de fonder la gestion locale des territoires sur les structures réglementaires ancestrales et aussi sur les expériences déjà acquises par certains acteurs himalayens (comme par exemple les utilisateurs de la forêt au Népal), il convient désormais de conduire une réflexion sur le renforcement des structures de gestion et de décision adaptées aux différents territoires himalayens.

Les propositions résultant de ces réflexions et de la mise en commun des expériences au niveau régional transhimalayen seront portées aussi bien auprès des gouvernements locaux et des Etats nationaux que des institutions internationales susceptibles d'adapter leurs programmes aux attentes ainsi exprimées.

## 2.2. Approche opérationnelle : améliorer les conditions de production dans les montagnes

### *2.2.1. La question de l'énergie*

En raison notamment de leur situation géographique, les producteurs himalayens souffrent d'une manière générale d'une **absence d'infrastructures satisfaisantes** pour assurer un niveau de production stable et durable permettant **l'émergence et la structuration de filières agro-pastorales ou artisanales à haute valeur ajoutée**, comme on en trouve dans d'autres grands massifs (Andes avec le café et la quinoa, Alpes ou Pyrénées avec les productions ovines et bovines).

Dans le domaine de l'énergie par exemple, en l'absence d'électrification de nombreux villages isolés de montagne, l'utilisation du bois comme source d'énergie entre en conflit direct avec une gestion raisonnée de la forêt comme matière première des productions artisanales (production de papier artisanal). Dans ce domaine, il convient de mettre l'accent sur les programmes d'équipements en énergie renouvelables en quantifiant les besoins et en trouvant des solutions adaptées mais aussi facilement duplicables qui font une large part à la gestion autonome par les communautés. Ainsi les acteurs locaux pourront faire valoir leurs demandes en matière d'équipements solaires mais aussi de micro-centrales hydroélectriques dont le fonctionnement et l'usage ne sont actuellement pas pérennisés en raison notamment du désengagement sur le long terme et des exigences de rentabilité des gouvernements locaux.

L'objectif est de parvenir à la définition d'un **modèle himalayen d'énergie rurale décentralisée** qui garantira aux producteurs des conditions de travail à la fois équitables et durables.

### *2.2.2. La mutualisation des savoir-faire*

Sur l'ensemble de la chaîne himalayenne (Inde, Népal, Bhoutan, Chine), les communautés ont développé des savoir-faire traditionnels qui, menacés de disparaître, gagneront à être recensés, formalisés et diffusés localement dans le but de structurer de manière endogène les filières de production. L'objectif opérationnel que l'APMM poursuit est la création de **Conservatoires des produits et savoir-faire himalayens** organisés autour de productions spécifiques, à haute valeur ajoutée, susceptibles d'être largement commercialisées dans le cadre d'une labellisation « produits des montagnes himalayennes » (voir ci-dessous).

Cette stratégie globale sera ciblée dans un premier temps sur le projet pilote d'un « **Conservatoire des plantes tinctoriales** » que l'APMM de l'Uttar Anchal a déjà commencé à formaliser en relation notamment avec la Commission des Arts de l'UNESCO qui organise depuis 2005 une série de réunions sur les plantes tinctoriales.

Ce Conservatoire ou Centre de recherches et de diffusion sur les plantes tinctoriales (sauvages ou cultivées) et les techniques de leur production et de leurs diverses utilisations concernera les productions textiles (coton, laine, lin, soie...), les productions de papier de "riz"<sup>1</sup>, et les productions à base de bambou.

Dans ce lieu seront récoltées et conservées toutes les méthodes de production de colorants naturels à partir de plantes ou d'autre productions. Des recherches seront menées sur l'introduction de nouvelles techniques et de nouvelles plantes. Il aura donc une fonction centrale d'information mais aussi de formation à ces techniques de production et à leurs diverses utilisations afin de répondre à de hauts critères de qualité.

## 2.3. Approche économique : les conditions de commercialisation des produits des montagnes himalayennes

Dans la continuité de la Rencontre de Tripuradevi et des travaux européens de l'APMM sur la labellisation des produits de montagne, la réflexion sur la **certification des produits de montagne** doit entrer dans une phase opérationnelle qui permettra d'assurer la commercialisation des productions des montagnards aussi bien sur les marchés nationaux dans les zones urbaines de consommation que sur les marchés internationaux par le biais par exemple des filières du commerce équitable. Cette démarche concerne des produits « typiques » à haute valeur ajoutée comme par exemple le fromage de montagne dans le domaine agro-alimentaire, la soie sauvage ou le bois dans le domaine artisanal ou encore le tourisme équitable et solidaire dans le domaine des services.

---

<sup>1</sup> Il s'agit en réalité de "daphné", un arbre de l'Himalaya. Ce papier est produit dans les montagnes depuis de très nombreuses générations et dispose déjà d'un marché très bien structuré (notamment l'UNICEF au Népal) et très prisé.

Au terme d'une première analyse, l'APMM conçoit ce processus de labellisation comme une dénomination ou une marque déposée, désignant, non un processus de fabrication ou un lieu, mais la société qui vit dans ce lieu et sa manière d'incarner les valeurs universelles propres à ce type de lieu, c'est-à-dire la montagne. L'APMM a pu constater sur le terrain que ce projet répondait parfaitement à une attente diffuse en Himalaya qui ne savait pas encore selon quelle modalité s'exprimer.

L'objectif pour 2006 est de mettre en pratique ce processus de labellisation en même temps que l'accompagnement et la coordination des filières de productions par le biais des Conservatoires. Ce projet sera réalisé en plusieurs étapes, sur le modèle notamment déjà pratiqué à l'initiative de l'Ambassade de France en Inde pour la laine *pashmina* :

- 1/ identification des productions répondant aux valeurs sociétales, culturelles et environnementales définies par les APMM locales à travers la rédaction d'un cahier des charges s'inspirant des principes de la Charte des Populations des Montagnes du Monde
- 2/ étude de marché et démarches auprès des producteurs pour coordonner l'offre commerciale : acheminement des produits, formation des prix, gestion concertée des stocks...
- 3/ intégration de ces productions dans les systèmes de production et sociaux locaux
- 4/ création de points de vente dans les zones urbaines des pays ou régions concernés (cf. projet de boutique APMM à Kathmandu)
- 5/ identification de partenaires dans le domaine du commerce équitable en vue d'une commercialisation des produits à l'étranger (cf. projet de partenariat au Népal avec l'ONG Alter Eco dans les domaines du tourisme équitable et de l'agroalimentaire)

La mise en œuvre de ce processus nécessite l'intervention de spécialistes internationaux notamment pour l'identification des débouchés internationaux et la validation et le contrôle des produits labellisés. L'objectif de l'APMM est d'éviter d'une part les coûts et les contraintes des procédures actuelles de certification, et d'autre part les risques d'exclusion de nombreuses communautés tant par leur faible niveau économique que par leur savoir-faire encore insuffisant. C'est pourquoi l'APMM fera appel à des financements et partenariats internationaux (PNUD, UE, DDC, mais aussi des partenariats publics-privés innovants) en cherchant également l'appui des autorités locales dont les représentants seront invités aux ateliers des Rencontres régionales (voir ci-dessous).

#### 2.4. Approche identitaire : la recherche des racines et la relation à la montagne

Un des fils directeurs du travail de l'APMM depuis 2002 en Himalaya concerne la **question de l'identité**. Les populations himalayennes s'engagent en effet de plus en plus dans une recherche identitaire souvent complexe et difficile dans la mesure où elle se nourrit d'une perte des repères traditionnels et culturels. Une réflexion ouverte et partagée sur cette dimension doit permettre d'éviter les dérives identitaires ethnocentriques ou théocentriques. Dans cet objectif, la question de l'identité sera posée de manière transrégionale à travers la relation spirituelle entre les communautés et leurs territoires afin de faire émerger des liens communs symboliques entre les différents peuples himalayens et de contribuer à la pacification de leurs rapports.

Ce questionnement permettra aussi de faire le **bilan des politiques environnementales** conduites par les Etats sous l'impulsion des organisations internationales qui ont bien souvent conduit à une désappropriation des populations locales au nom de la notion ambiguë de « patrimoine de l'humanité ».

#### 2.5. Approche institutionnelle : vers un Centre régional de coopération et d'échange pour l'Himalaya

Les relations spécifiques des populations himalayennes à leurs territoires se sont traduites par des structures ancestrales de gestion particulièrement adaptées aux spécificités locales. Un des objectifs de l'APMM pour 2006 est de les étudier dans le but de constituer une **structure de représentation au niveau régional** qui permette aux populations et acteurs himalayens d'être reconnus comme des partenaires, de se fédérer, d'échanger et d'exprimer leurs attentes auprès des différents interlocuteurs institutionnels.

La proposition de créer, en liaison avec les structures locales et régionales existantes, un **Centre Régional de Coopération et d'Echange pour l'Himalaya** sera discutée lors des Rencontres régionales afin d'en préciser l'organisation et le fonctionnement. Ce Centre aura non seulement une fonction d'information, de coordination et de conseil auprès des structures locales de gestion territoriales (communautés, Conservatoires, syndicats de producteurs) mais surtout une fonction politique de défense des intérêts des populations de montagne auprès des institutions concernées. A

terme, ce rôle devra lui permettre de proposer et de négocier avec les pouvoirs locaux, nationaux et régionaux des lois et règlements adaptés aux territoires de montagne et favorables aux objectifs d'un développement équitable et durable des montagnes himalayennes évoqués ci-dessus. Il sera également une force de proposition au niveau international comme interlocuteur des grandes institutions et organisations internationales (FAO, PNUD, PNUE, UE, FMI, Banque Mondiale...) ce qui permettra de définir en commun avec ces bailleurs des programmes de financement (ONG, coopération bilatérale...) correspondant aux attentes clairement identifiées par les populations et ciblés sur leurs capacités à devenir elles-mêmes les acteurs de leur propre développement.

### 3. Les événements APMM-Himalaya 2006

Afin de préparer un état des lieux cohérent et un corpus programmatique pertinent sur la base des axes de réflexion et d'action précédemment définis, l'APMM va procéder à une série de 3 rencontres régionales himalayennes en s'appuyant sur la légitimité, la diversité et la représentativité de l'ensemble des acteurs de la montagne qu'elle regroupe.

#### 3.1. La Rencontre de Shillong (mars 2006)

Les 8, 9 et 10, l'APMM organise à Shillong, dans l'Etat du Meghalaya dans le Nord Est de l'Inde, la première d'une série de trois rencontres régionales réparties sur l'ensemble de la chaîne himalayenne (Inde, Népal, Bhoutan).

Cette première rencontre qui est coordonnée par Mayfereen Lyngdoh Rynthiang, membre du Bureau de l'APMM et directrice de l'ONG Voluntary Health Association of Meghalaya, réunira une trentaine de participants essentiellement du Nord Est indien. Elle aura pour thème : « **Vivre en montagne : cultures locales et stratégies innovantes de production** ».

Le programme de cette rencontre (cf. annexe) est centré sur les **productions et services durables et équitables issus des cultures locales** : sériciculture, agriculture biologique, tourisme, gestion de l'eau, agroforesterie. Sur la base des échanges d'expériences et d'information sur les projets en cours des différents participants, les débats permettront de dégager des axes communs de mobilisation et d'action dans la perspective de la création d'une APMM du Nord Est Indien et des prochaines Rencontres régionales.

*N.B. : Cette Rencontre sera suivie par une mission de Denis Blamont, Vice-président de l'APMM, dans le Nord Ouest indien (Uttar Anchal) et au Népal afin de préparer avec les membres des APMM indiennes et népalaises l'organisation des deux autres Rencontres régionales.*

#### 3.2. La Rencontre de Tripuradevi (mai 2006)

La Rencontre de Tripuradevi dans l'Etat de l'Uttar Anchal (Inde), traitera des mêmes problématiques : identification d'activités et de moyens de vie durables et équitables en montagne, gestion territoriale et réflexion sur la manière dont les communautés locales peuvent s'organiser pour reprendre un pouvoir d'initiatives.

Compte tenu du contexte spécifique au Nord Ouest himalayen de l'Inde, les thèmes de la gestion de l'eau et des rivières et des équipements en énergies renouvelables (solaire, hydraulique) fera l'objet d'un atelier spécifique où sera également abordé la problématique des parcs naturels à travers la lutte des communautés locales contre le parc du Nanda Devi.

La mise en place du Conservatoire des plantes tinctoriales, la labellisation des produits artisanaux de la soie sauvage et plus généralement le soutien aux micro-entreprises (agricoles ou artisanales) seront également à l'ordre du jour.

#### 3.3. La Rencontre de Kathmandu (août-septembre 2006)

La première partie de la Rencontre régionale de Kathmandu (Népal) qui clôturera cette série sera consacrée à un examen approfondi de la situation catastrophique du Népal. L'APMM s'interrogera sur la manière dont elle pourrait venir en aide, à court terme, aux populations des régions dévastées par la guerre civile.

Avec la participation de représentants indiens, bangladaïsi et bhoutanais des précédentes Rencontres, elle permettra enfin d'établir une synthèse des débats, de constituer un corpus programmatique pour les montagnes himalayennes et de définir la stratégie globale de l'APMM dans la perspective de nouveaux partenariats et des grands événements nationaux et internationaux de la région.

La participation et la représentation des APMM Himalayennes à la prochaine Assemblée Générale de l'APMM seront également préparées ainsi que les candidatures qui seront proposées pour la zone Asie dans la perspective du renouvellement du Bureau international de l'APMM.